



6. Demande d'un crédit d'engagement pour les frais d'étude de l'assainissement, l'isolation et du chauffage du bâtiment de la route de la Chapelle 23 à Châbles

Fiche de projet

Nom du projet	Demande d'un crédit d'engagement pour les frais d'étude de l'assainissement, l'isolation et du chauffage du bâtiment de la route de la Chapelle 23 à Châbles	N° projet	DOM-2021/04
		N° invest.	CG 2021/06
Mandant	Conseil communal – Stéphane Rey	Chef de projet	Romain Cuany

Préavis				
Service	Nom responsable	Date	Préavis	Commentaire
Conseil Communal	Fabien Monney	28.06.21	OK	Il s'agit d'un investissement prévu au budget 2021 (0290.5290.00)
Administrateur des finances	François Guerry	30.06.21	OK	Liquidités courantes et amortissements sur 10 ans

1. Contexte

Le changement du système de chauffage du bâtiment de la route de la chapelle 23 à Châbles est prévu par le Conseil communal de longue date. Cette démarche est motivée d'une part par la vétusté de la chaudière à mazout, la chaudronnerie arrivant en fin de vie, il devient urgent de s'attaquer au changement du chauffage. D'autre part, cette démarche est motivée par les obligations en termes énergétique, la Commune devant abandonner les sources d'énergies fossiles à l'horizon 2035 (mesures contraignantes du PCen, et obligation cantonales pour les communes).

Afin de mener à bien ce projet, le Conseil communal estime qu'une approche systématique est nécessaire et que le projet doit être traité dans sa globalité. En effet, avant de s'attaquer au changement de la production de chaleur, il est nécessaire d'exploiter toutes les possibilités d'économie. Une réflexion sur le potentiel lié à l'enveloppe du bâtiment permettrait de réduire la puissance du nouveau système de chauffage.

L'école de Châbles a été construite en 1954 et son enveloppe n'a jamais été rénovée. L'annexe avec la grande salle date de 1993. Aucuns travaux de réfections majeurs n'ont été réalisés depuis sur ces parties distinctes.

Au niveau de l'exploitation des locaux, le prochain déménagement de la crèche vers la ferme communale permettra la création d'une nouvelle salle de classe. Des locaux adjacents à la crèche seront aussi libérés, offrant ainsi un volume potentiellement intéressant. A noter que le déménagement de l'ancienne administration communale de Châbles a également libéré des espaces qui offrent un potentiel intéressant.

S'agissant d'un projet d'étude, des variantes seront proposées au Conseil général à qui le choix final appartiendra.

2. Les livrables

Les livrables seront, selon l'offre du bureau d'architecte :

- Numérisation des plans papiers de 1954 et 1992 et complément de relevé
- Développement du projet de réaménagement de la crèche actuelle en salle de classe
 - Chiffrage à +/-10%
 - Mise à l'enquête du changement d'affectation
 - Appel d'offre
 - Direction des travaux
- Etude de variantes sur l'école et la salle communale
 - Chiffrage à +/-25%
 - Transformation des salles auxiliaires, combles et étages
 - Regroupement de l'AES sur un site
 - Réaffectation de la zone citerne
 - Enveloppe thermique du bâtiment et système de chauffage

3. Procédure d'appel d'offre

Le bureau Chablais-Fischer à Estavayer-le-lac, a déjà traité la thématique d'un chauffage à distance dans le cadre du projet de la ferme communale. Il nous accompagne à notre grande satisfaction dans le développement de la nouvelle crèche communale et connaît déjà des spécificités de notre commune pour la question de la petite enfance. Le Conseil communal désire continuer la collaboration avec ce bureau d'architecte pour nos infrastructures sur le site de Châbles. L'appel d'offre étant réalisé par la procédure de gré-à-gré.

4. Le planning

Juin 2021	Visions locales et élaboration d'une offre d'honoraires
Juillet 2021	Proposition au Conseil communal et validation
Septembre 2021	Obtention du crédit d'étude au Conseil général
Automne 2021	Réalisation de l'étude
Hiver 2021	Présentation du projet au Conseil général
Juin 2022	Réaménagement de la crèche en salle de classe
Courant 2022	Début des travaux d'assainissement en fonction des variantes choisies par le Conseil général

A ce stade, il est très difficile de dire si nous pourrions disposer de la nouvelle salle de classe à la rentrée 2022. Un crédit d'engagement pour la modification de la crèche en salle de classe, pour le changement du système de chauffage et les différentes variantes seront mis au budget 2022.

5. Le coût

Le projet d'étude comprend les coûts suivants:

• Prestations d'honoraire pour architecte	CHF	25'000.00
• Analyse amiante	CHF	3'000.00
• Ingénieur	CHF	3'000.00
• Divers	CHF	2'000.00
TOTAL TTC	CHF	33'000.00

Un montant de CHF 30'000.00 est prévu au budget 2021 sous le chiffre 0290.5290.00.

6. Financement et amortissements

Financement par les liquidités communales.

Intérêts : non applicable

Amortissement : 10% par an soit CHF 3'300.- par année dès l'année qui suit la fin de l'étude

7. Proposition de décision

Le Conseil communal demande en conséquence au Conseil général de bien vouloir :

- Valider la présente fiche de projet
- Octroyer un crédit d'engagement de CHF 33'000.- TTC pour les frais d'étude de l'assainissement, l'isolation et du chauffage du bâtiment de la route de la Chapelle 23 à Châbles.

Cheyres-Châbles, le 23 août 2021
Rey Stéphane, Conseiller communal